www.artsmartiaux-saintpierre.fr • contact@artsmartiaux-saintpierre.fr Complexe sportif Martin Nadaud • Dojo Jacques Vigier



USSP Arts Martiaux 159 rue Marcel Cachin 37700 Saint-Pierre-des-Corps

INSCRIPTION 2025-2026

KARATE KYOKUSHINKAI ADULTE (à partir de 18 ans) (2007 inclus)

		, 1	7 (
<u>à joindre au dossier d'inscription:</u> certificat médica questionnaire médica			= '	Renouvellement licence					
A	NOM		DDENOM						
D	NOM		PRENOW	······································					
H	DATE NAISSANCE		Sexe: Masculin	Féminin					
É	ADRESSE								
R	CODE POSTAL	VILLE							
E	TEL	MAII (ol	olinatoire)						
N			inguisire)						
T	Personne à prévenir en cas d'urgence								
C									
0		Evenir en cas d'urgence							
U	KARATE KYOKUSHINKAI								
_		à partir de 2007 inclus	·	increase 19100 - 20100					
R									
\$	Je demande la prise d'une licence à la FFK par le club.								
Je soussigné (ou responsable légal de l'enfant (si mineur)) inscrit aux cours de la section Arts Martiaux									
déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des clauses suivantes :									
1. Les cours	commenceront le premier jour ouvré du m	ois de septembre et se termineront le de	rnier vendredi du mois de juin. Il n'y aur	a pas cours les jours fériés et les vacances scolaires.					
2. Le certifi	cat médical ou questionnaire de santé e	st exigé pour pouvoir monter sur le ta	tami. Tout changement d'état de san	té de l'enfant doit être signalé à l'éducateur.					
3. J'autorise		Je n'autorise pas . , les ph	otographies ou films de mon enfant afir	n de promouvoir le club.					
	Les parents ont l'obligation de vérifier la présence effective du professeur et la prise en charge de l'enfant avant de le laisser, les membres du bureau et le professeur ne pourront être								
			encadrement. Je m'engage à respecter	le règlement intérieur du Dojo, consultable sur place.					
	nt sous la responsabilité des parents dès la fin du cours (sortie du tatami). re des Corps, le								
	' '			rès décision du bureau de l'association					
		(modalités à demander si besoin).							
				REMISES					
			<u>détail du prix</u>	sur les heures de cours uniquement					

					REMISES			
				détail du prix				
						sur les heures de cours ur	iquement	
T	cotisation annuelle totale			Karaté (2 licences obligatoires)		DAN saisan nutat danta	406	
				Licence FFKDA	42 €	DAN saison précédente (1 licence offerte pour adhérent ayant validé un D	-42€ AN la saison précédente\	
\triangle				LICETICE FFRDA	42 C	(1 moonee enerte peur danierent dyant vande dit 2	, it is calcon procedure)	
	254 €			Shinkyokushinkai/Kyokushinkai 20 €		à partir de l'adhésion du 2ème adhérent		
R						réduction pour le 2ème adhérent	-20 €	
				Adhésion	20 €		-10 €	
_	Prix de revient d'une heure de cours :	1,79 €/h				réduction pour le 4ème adhérent	-20 €	
				Cours	172 €		-20 €	
						réductions cumulables		
F				frais FFKDA si licence offerte :	10 €	nombre d'adhérents de la même famille :	Total remise	
_	25	1 £						
	254 €							
P								
A		Mandant	1	TOTAL:				
244		Montant						
	ESPECES (totalité de la somme)			Pas de centimes	5	N° de chèque / banque	Montant	
E	BON CAF			CHEQUE 1 : MINIMUM 6	60 €			
M	ANCV : chèques vacances/coupons sports			CHEQUE 2				
E	Chèque sport et bien-être			CHEQUE 3				
N			1					
			1					
T								
Informations admi			l .	nom sur les chèques :				
		Informations administratives						
		Informations administratives	—	 				